

Description

L'agent professionnel ou l'agente professionnelle de sécurité travaillent dans des entreprises de services de sécurité privées. Selon la spécialisation choisie, ils assurent la protection des personnes, ils surveillent et contrôlent des bâtiments industriels ou résidentiels, des chantiers et des parkings; ils patrouillent dans les centres commerciaux, les gares et parcs publics. Ils maintiennent un service d'ordre lors de concerts, de manifestations sportives ou culturelles.

Leurs principales activités consistent à:

- organiser et mettre en œuvre les concepts de sécurité;
- identifier les menaces et prendre les mesures adéquates;
- assurer, lors d'intervention, sa sécurité personnelle;
- prodiguer les premiers secours dans toutes les situations;
- utiliser tous types de moyens de communication;
- maîtriser les installations d'alarme et de sécurité;
- rédiger des messages et des rapports sur les incidents;

Spécialisation: Manifestations

- veiller à l'ordre, au calme et assurer la sécurité du public;
- contrôler les accès, gérer et diriger les flux de visiteurs;
- prendre en charge l'accueil des personnes, le renseignement et la fouille du public;
- assurer une circulation fluide et le parage des véhicules aux abords des lieux de la manifestation;
- garantir l'accès aux sorties de secours;
- intervenir en cas de déclenchement d'alarme et alerter les services compétents (pompiers, police, ambulances, etc.) en cas d'incendie, de dommages causés par les intempéries ou autres incidents;

Spécialisation: Protection de personnes

- assurer la protection rapprochée d'une personne ou d'un groupe de personnes avec discrétion et en observant en permanence, à la recherche de dangers;
- analyser les menaces, prendre les mesures nécessaires comme l'évacuation, l'adaptation de l'itinéraire, le changement de programme;
- maîtriser les armes en sa possession (pistolet, matraque, spray, etc.);
- s'adapter à l'environnement social (habillement, comportement social, langues étrangères, etc.);

Spécialisation: Surveillance

- surveiller un site (entreprises, centres commerciaux, gares, parkings, aéroports, chantiers, etc.) en permanence ou en effectuant des rondes et patrouilles de contrôle à l'extérieur et à l'intérieur; contrôler les accès aux bâtiments;
- participer au service d'ordre et de circulation lors de grandes manifestations sportives ou culturelles;
- gérer et régler les incidents avec les personnes en désamorçant la situation;
- intervenir en cas de déclenchement d'alarme;

Spécialisation: Service de centrale

- assurer la garde à la centrale d'alarme, traiter tous les messages d'alarme (appels d'urgence, messages de panne, vidéosurveillance);
- identifier les dangers immédiats et ordonner les mesures d'intervention; alerter les services d'intervention compétents;
- rédiger rapidement les annonces et rapports d'interventions.

Environnement de travail

Les agents professionnels de sécurité travaillent généralement seuls ou en petites équipes. Leurs horaires de travail ne sont pas toujours réguliers (travail de nuit et en fin de semaine). Ils portent un équipement personnel (uniforme de leur employeur) et peuvent être armés et/ou accompagnés d'un chien si la mission l'exige.

Formation

La formation d'agent professionnel ou d'agente professionnelle de sécurité s'acquiert en emploi dans l'une des quatre spécialisations suivantes: manifestations, protection de personnes, surveillance, service de centrale.

Lieux

- formation théorique dans une entreprise de services de sécurité et de surveillance (liste des membres sous www.vssu.org);
- formation pratique sur le terrain.

Durée

- 16 jours sur environ 6 mois.

Conditions d'admission à l'examen

- âge minimum: 22 ans;
- CFC ou titre jugé équivalent et deux ans de pratique professionnelle dans des services de sécurité;
- AFP et quatre ans de pratique professionnelle dans des services de sécurité;
- sans diplôme du degré secondaire II: six ans de pratique professionnelle dans des services de sécurité;
- pour la spécialisation Protection de personnes: permis de port d'armes et 200 heures de travail armé.

Titre obtenu

- brevet fédéral d'agent professionnel ou d'agente professionnelle de sécurité avec mention de la spécialisation.

Contenu (branches d'examen)

- branches de base: connaissances de la branche, droit, compétences sociales;
- connaissances spécifiques et tâches pratiques propres à chaque spécialisation.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Aptitude à travailler en équipe
- Sens de l'observation
- Bonne acuité visuelle
- Calme et sang-froid
- Rapidité d'exécution
- Résistance physique
- Discrétion

Perspectives professionnelles

L'agent professionnel ou l'agente professionnelle de sécurité ont la possibilité, après quelques années de pratique, d'envisager une promotion professionnelle et d'obtenir des postes à responsabilité (agent-e d'intervention, responsable de la centrale d'alarme, chef-fe de brigade, chef-fe de service, etc.).

Les perspectives d'emploi sont assez bonnes, surtout pour les personnes prêtes à accepter des missions ponctuelles ou une activité à temps partiel. Certains agents professionnels de sécurité choisissent également de se mettre à leur compte.

En Suisse romande, l'exercice de la profession ainsi que l'exploitation d'une entreprise de sécurité sont soumis à autorisation.

Perfectionnement

Les agents professionnels de sécurité peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de tir, self-défense, conduite canine, intervention, service d'accueil, psychologie, communication, etc. organisés par les entreprises de sécurité;
- permis de port d'armes, examens organisés par l'AESS (théorie sur ordinateur et pratique en stand de tir) en accord avec l'Office fédéral de la police (délivrance du permis dans le canton de résidence des candidat-e-s);
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Détective privé/Détective privée
- Garde-frontière BF/Garde-frontière BF
- Policier BF/Policrière BF
- Sapeur-pompier professionnel BF/Sapeur-pompier professionnelle BF

Adresses

Association des entreprises suisses de services de sécurité (AESS)
Freiburgstrasse 251
Bodenweid
3018 Berne
Tél.: 031 915 10 10
<http://www.vssu.org>